

Avis Financier

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) AMUNDI RESA ACTIONS EUROPE (N : FR0010184879 ; S : FR0013187382), dont la société de gestion est Amundi Asset Management, sont informés de la modification suivante à compter du 14/01/2021 :

La limite de l'investissement dans des titres hors de l'Union Européenne passera de 30% à 40% maximum de l'actif net.

Les autres caractéristiques de votre fonds demeurent inchangées. Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part, et n'a aucun impact sur votre fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Cette opération ne nécessite pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) est disponible sur le site internet www.amundi.com et le prospectus de ce fonds pourra vous être adressé sur simple demande à l'adresse suivante :
Amundi Asset Management - 90 Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'informations.